

DEPARTEMENT DE L'AIN
Commune de 01430
ST MARTIN DU FRESNE

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 23 JUILLET 2013 à 20 heures**

Sous la présidence de Mr Dominique TURC, Maire,

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 11

Absents excusés : Mme PREVITALI ayant donné procuration à Mr BURGAT.
Mesdames JANIN-THYVOT, MARIONNEAU, Messieurs JACQUEMET
et NURY.

Secrétaire de séance: Mr BERTRAND Marius

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité,

Dans le cadre de l'enquête publique présentée par le SIVU du Lange et de l'Oignin, concernant le programme de gestion du bassin versant des rivières de Lange et de l'Oignin, visant à restaurer et valoriser les milieux aquatiques en améliorant les qualités biologiques, hydrauliques et paysagères de ces cours d'eau sur le territoire de nombreuses communes, dont St Martin du Fresne, n'émet aucune observation particulière à propos de ce dossier.

Accepte la proposition de SOCOTEC pour la vérification périodique des installations gaz des bâtiments communaux, pour un coût annuel de 272,00 € HT, et autorise Monsieur Le Maire à signer les pièces constitutives du dossier.

Accepte le contrat présenté par les Etablissements KONE relatif à la maintenance de l'ascenseur de la mairie pour un montant annuel de 1.450,00 € HT, et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Suite à l'arrêté préfectoral du 22 Décembre 2011 approuvant le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale pour le département de l'Ain,

Suite à l'arrêté préfectoral en date du 27 Mai 2013 mettant fin à l'exercice des compétences du SIVU des Etablissements Secondaires de Nantua et de Montréal La Cluse au 01^{er} Juin 2013, et considérant qu'à compter de cette date ce dernier conserve sa personnalité morale pour les seuls besoins de sa dissolution,

Accepte les conditions de liquidation du SIVU des Etablissements Secondaires de Nantua et de Montréal La Cluse.

Prend connaissance des rapports suivants :

- Eau-Assainissement 2012
- Pont Royat 2012
- Elimination des déchets 2012

Des plans topographiques réalisés par le Cabinet PRUNIAUX d'Oyonnax pour l'entrée Nord du village ainsi que pour le lotissement de la Crozette.

Est informé :

Qu'un groupe composé de parents, d'enseignants et de Monsieur le Maire a été reçu par Madame la Directrice Adjointe de l'Education Nationale pour défendre l'ouverture d'une cinquième classe à la rentrée de Septembre, notre commune n'étant pas prioritaire pour l'instant.

Que les élus travaillent sur le dossier de la grande Communauté de Communes et que de nombreuses réunions sont programmées pour sa mise en place à compter du 01^{er} Janvier 2014.

Séance levée à 23 h 30.

Le Maire,
Dominique TURC